

devint mère de famille. Des peines domestiques lui firent bientôt comprendre combien le bonheur terrestre est illusoire, et prendre la résolution héroïque de ne chercher plus à l'avenir, durant le reste de sa vie, que les consolations supérieures que donnent à l'âme chrétienne la foi, l'espérance et la charité.

Devenue veuve à l'âge de 27 ans, elle eut à pourvoir aux besoins de sa famille, et s'engagea même à cette fin dans un petit négoce qui lui réussit parfaitement.

Peut-être ses succès furent-ils la récompense de sa charité, car en même temps qu'elle s'occupait de son commerce, elle donnait tous ses loisirs au soulagement des pauvres. Elle blanchissait et raccommo-dait de ses propres mains leurs vieilles hardes, et les secourait dans leurs maladies.

Aussitôt même que l'éducation de ses enfants fut assurée, elle abandonna le négoce, s'associa quelques autres dames, (des demoiselles de bonnes familles) et se consacra tout entière au service des pauvres, des malades et des infirmes, sous la direction d'un sage et pieux ecclésiastique du séminaire de Saint-Sulpice, d'abord M. de Lescoat, et ensuite, M. Normant. Sa vie religieuse date de 1738 et finit en 1771.

Son histoire et les annales des sœurs grises vous diront ce qu'elle fut durant cette période et ce qu'elle accomplit d'œuvres de bienfaisance en si peu d'années.

Sa consécration à la vie religieuse et charitable fut prononcée dans une maison bien modeste, située à quelques arpents d'ici, et c'est là qu'elle soigna les premiers pauvres qu'elle avait adoptés. Après un début fort humble, mais contrariée par des épreuves nom-breuses, elle fut choisie pour relever l'hôpital général, alors telle-ment rainé qu'il avait été décidé de le supprimer. En 20 années d'un travail intelligent, supérieur à tous les obstacles, elle en fit une institution solidement fondée et embrassant les œuvres les plus utiles et les plus méritoires.

Elle offrait un asile à l'indigence, à la misère, à la vieillesse pauvre, aux enfants trouvés, aux infirmités de tous genres et surtout aux plus repoussantes qui n'avaient pas d'accès aux autres institutions.

Messieurs, nous croyons avoir fait quelque chose de méritoire quand nous avons consacré chaque semaine quelques instants de notre temps aux intérêts des pauvres de notre voisinage.

Madame d'Youville ne pensait pas trop offrir en leur donnant toute son existence, tous les moments d'une vie de labeur et de pri-vation pour les secourir et les consoler.

Nous croyons avoir rempli un bon devoir, quand, après de courtes visites chez les pauvres, nous leur avons fait distribuer quel-ques morceaux de pain et de bois pour les aider à vivre.

Madame d'Youville les recevait dans sa maison, les logeait, les nourrissait, les servait de ses mains, les soignait dans leurs malades ou leurs infirmités, vivant elle-même aussi pauvrement qu'eux.